

Antoine CARETTE remporte le prix IREF du lauréat de la décennie !

Cette année encore, ALAIN AFFLELOU est à l'honneur puisque Monsieur Afflelou en sa qualité de Président du « Grand Prix Jean Paul Clément » et membre d'honneur du jury a remis trois prix : le 1er à son successeur pour l'édition 2021, Monsieur Maxime Aiach Président du Groupe Domia (Acadomia, Shiva...); le second, le prix de « La personnalité de l'année secteur ameublement et Literie » à Monsieur Pierre Elmalek.

Enfin le 3ème prix, celui du « Lauréat de la décennie » décerné à **Antoine CARETTE, premier franchisé de l'enseigne ALAIN AFFLELOU avec un magasin créé en 1989** (Saint-Quentin, 02). Aujourd'hui, Antoine CARETTE détient deux magasins AFFLELOU dont un avec la double enseigne opticien & acousticien et un magasin Optical Discount.



Antoine CARETTE a été récompensé pour ses performances économiques, sa participation à la vie du réseau, sa communication, son insertion dans l'environnement local, l'attitude à l'égard de ses clients, son dynamisme et l'expansion de son entreprise.

A la suite de la remise du prix, Monsieur Afflelou a tenu à prendre la parole et mettre en avant son franchisé qui est « *un fidèle, un vrai pro, qui joue toujours le jeu du partenariat en franchise, c'est un exemple que nous citons souvent...* ».

Pour revoir le résumé (time code : 7'17) de la 34ème Cérémonie de remise de Trophées de l'IREF, le 29 novembre dans les studios de BFM Business.

[Cliquez ICI](#)



Cette édition 2021 est placée sous le parrainage du ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance.

Contact presse GROUPE AFFLELOU

Marion Tarneaud: 01 49 37 74 59 – mtarneaud@afflelou.net